

La mise en faillite d'ALZINC de Ghazaouet

- Actualité politique nationale - Pillage de l'économie algérienne -

Date de mise en ligne : samedi 7 avril 2012

Description :

...le problème qui se pose est celui des comportements du partenaire commercial Glencore S.A.

Cette firme internationale est installée à Zhuc (Suisse), l'un des paradis fiscaux. Par ses pratiques frauduleuses, cette même firme s'était rendue indésirable en France...

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

07.04.12

C.P

Pour la société ALZINC tout a débuté en 1989, lors de la fin de la « *gestion socialiste des entreprises* » et la promulgation des lois de l'autonomie. À ce moment, ALZINC s'est retrouvée dépourvue de toutes ressources et par malheur, cette situation a coïncidé avec l'installation d'un nouveau PDG venu du néant, ignorant toute forme de gestion de pareilles entreprises, conseillé par son directeur commercial de l'époque. La société s'est alors engagée dans un chemin sans issue.

À ce moment, il y avait eu le démarrage de processing ou, appelé autrement, le travail de façon qui consiste dans la fourniture de la matière première et le payement par le retour zinc avec bien sûr le payement des frais de transformation.

Jusque-là cela avait bien marché, mais le problème qui se pose est celui des comportements du partenaire commercial Glencore S.A.

Cette firme internationale est installée à Zhuc (Suisse), l'un des paradis fiscaux. Par ses pratiques frauduleuses, cette même firme s'était rendue indésirable en France après avoir racheté l'usine de Métal Europe et avait procédé à sa fermeture laissant derrière elle une pollution sur un rayon de trente kilomètres et une autre pollution, sociale, avec plus de huit cents chômeurs. C'est pour cette raison, que l'ex-premier ministre français Raffarin avait qualifié le responsable de cette firme de voyou. Le patron de cette entreprise Mr Marck Rish, américain de nationalité, avait été interdit de séjour aux U.S.A pour un problème de payement d'impôts jusqu'à la fin du mandat de Bill Clinton. L'un des derniers papiers que ce dernier avait signé portait sur la grâce de Marck Rish en reconnaissance de son aide pendant la campagne électorale.

En dépit de l'emprise de cette firme, les travailleurs et les cadres d'ALZINC, étaient parvenus à arracher 20% du zinc produit comme frais de traitement. Mais et depuis, la situation n'a cessé de se dégrader. Une situation accentuée par des investissements bidon tels que le traitement des gaz de queue qui n'a fonctionné que 48h depuis son démarrage en 2000 et qui a coûté la bagatelle de 2 millions d'Euros pour en principe normaliser les rejets gazeux et préserver la santé des citoyens.

L'autre projet est celui de l'atelier pastille qui n'a fonctionné que 9 mois. Conçu pour la transformation du zinc pour le dégagement d'une plus-value, cet atelier a coûté la somme de 8 millions d'Euros et son démarrage a lieu en 1997.

La situation n'a guère connu d'amélioration et cette dernière année la dégradation est devenue palpable suite au manque de liquidité pour l'achat du matériel et le payement des salaires. La cause réside dans le fait que les équipements connaissent une vétusté avancée par l'utilisation d'une eau d'un degré de salinité très élevé, introduite volontairement dans le processus après insuffisance d'eau produite par l'unité de dessalement. Cet acte s'est répercuté négativement sur la production au plan qualitatif et quantitatif. C'est pour ces raisons que les travailleurs demandent l'assistance de l'État et l'ouverture d'une enquête afin de préciser les responsabilités.

.

C.P.

07.04.12